

**PARTICIPATION AUX RESTAURANTS DES ÉCOLES PRIVÉES**  
gérés par le Groupe Scolaire La Croix Rouge La Salle de Brest

(Document à remettre à la Directrice ou au Directeur de l'école ACCOMPAGNÉ  
de l'attestation de quotient familial de la CAF datée d'Août 2024)

Barème applicable du **01/09/2024 au 31/08/2025**

**Année scolaire 2024-2025**

Quotient familial	Participation de la famille
Inférieur à 505 €	1,80 €

Nom de l'école à entourer :

Ange Gardien - Croix Rouge La Salle - Dauphiné - Kermaria La Salle - St Jean-Baptiste La Salle - Saint Yves

Nom de la famille : .....

Adresse :

.....  
.....

Nom des enfants	Prénom des enfants	Classe
Date et signature :		